



DIOCESE D'AIRE et DAX

*DOSSIER FISCAL
ABANDON DES FRAIS DE
DEPLACEMENTS*

*AU BENEFICE EXCLUSIF DES BENEVOLES ET SALARIES DE
L'ASSOCIATION DIOCESAINE D'AIRE et DAX*

[Année 2020]

*DOCUMENT A TRANSMETTRE AU SERVICE COMPTABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS DU
DIOCESE AU PLUS TARD LE 10 JANVIER 2021*

100, avenue Francis Planté 40100 DAX

Site Net : www.landes.catholique.fr

Economat Diocésain : 05 58 56 59 90 / Courriel : comptabilite@diocese40.fr



**DECLARATION D'ABANDON DE
REMBOURSEMENT DE FRAIS
POUR L'ANNEE 2020**

1/ Je soussigné(e) (prénom et nom) :

2/ Domicile (*) :

Coordonnées téléphoniques (*) :

Adresse mail (*) :

3/ Certifie renoncer au remboursement du montant de : € (en chiffres)

(en lettres)

4/ Relatif aux frais de déplacements engagés dans le cadre de mon activité bénévole ou salariée liée à (préciser vos fonctions et rattachement – évêché, paroisse, relais, services, mouvements) :
.....
.....

5/ Soit un total annuel de Kms à 0,321 €/kms (joindre les relevés mensuels + annuel).

6/ Je demande qu'il soit attribué à l'Association Diocésaine d'Aire et Dax, au titre de l'année 2020 et qu'un reçu fiscal m'en soit adressé, en tant que don.

Date et signature du bénévole
ou du salarié (obligatoires) :

Visa d'un responsable (obligatoire) :
(Curé de Paroisse ou Responsable de Service diocésain)

**JOINDRE ET AGRAFER, IMPERATIVEMENT, LA TOTALITE DES FEUILLETS
« DETAIL ET RECAPITULATIF » DES NOTES DE FRAIS DE DEPLACEMENTS AVEC
L'ENSEMBLE DES JUSTIFICATIFS**

NB : l'abandon de remboursement de frais (complètement et correctement justifiés) se traduit par la délivrance annuelle par l'Association Diocésaine d'Aire et Dax d'un reçu fiscal ouvrant droit pour le bénéficiaire à une réduction d'impôts au taux de 66% des sommes versées dans la limitée de 20% du revenu imposable.

(*) Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant en contactant l'Association Diocésaine d'Aire et Dax. Celle-ci s'engage à ne pas céder à des fins commerciales toute information vous concernant.

Je refuse que le Diocèse utilise ces données si ce n'est pour la communication interne à ses services.